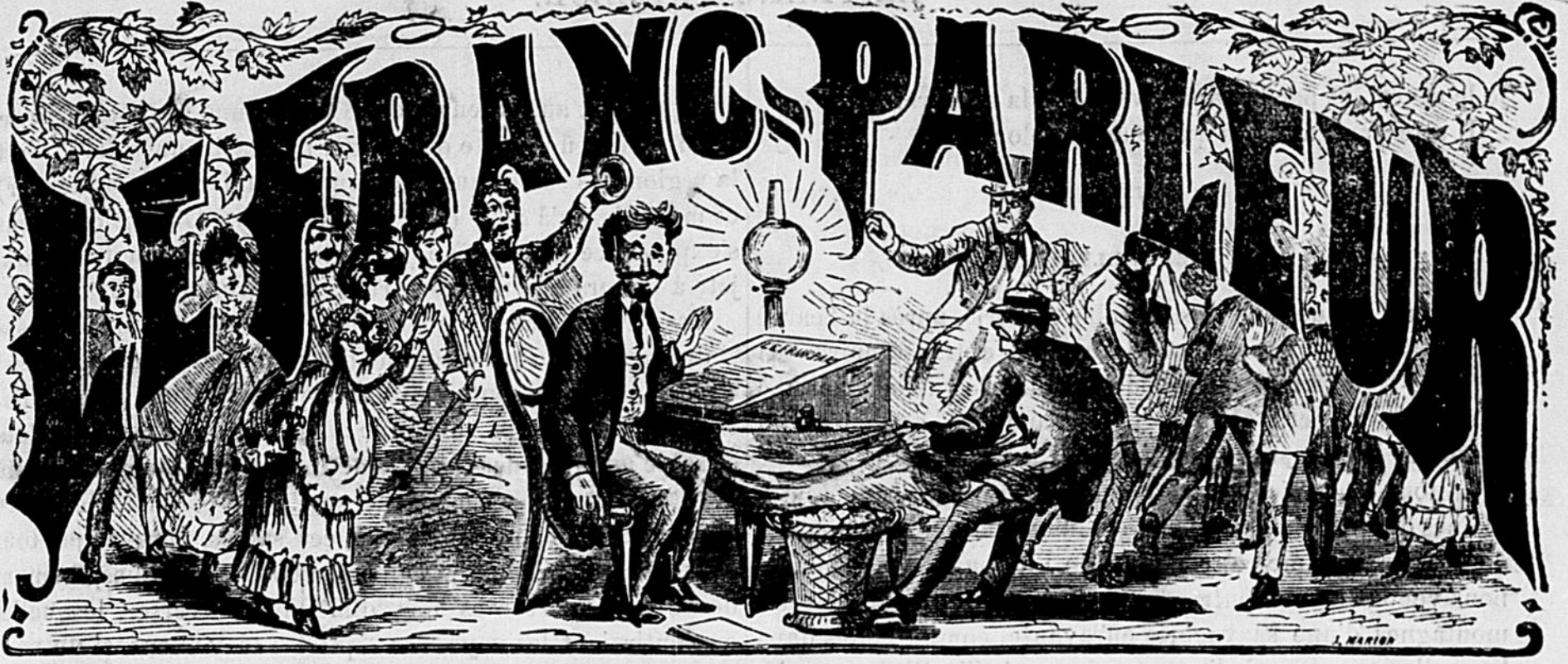


M. J. L. Salléper
Montebello



Vol. II, No. 14. MONTREAL, JEUDI, 21 DÉCEMBRE 1871. { ABONNEMENT, . . . \$2.00
PAR NUMERO, . . . 5 Cents

FEUILLETON DU *FRANC-PARLEUR*.

LE

CHASSEUR DE PANTHERES

PAR ERNEST CAPENDU.

VI

LES NOUVELLES.

(Suite)

Cette masse confuse qui marchait au centre était composée de malheureuses créatures humaines que poussaient les Druses avec la pointe de leur yatagans nus.

Quelques hommes, dépouillés de leurs vêtements, marchaient les bras étroitement attachés au corps, les mains liées derrière le dos, dans l'impossibilité de tenter un mouvement, mais la masse était formée par des femmes et des enfants.

Les pauvres femmes, échevelées, les mains attachées comme celles des hommes, les pieds nus ensanglantés, se traînaient en poussant des gémissements.

Quelques-unes tombaient à genoux, les Druses les relevaient à coup de crosses ou les frappaient avec le plat de leur yatagan. D'autres bandis enroulant leurs doigts maigres et nerveux dans les tresses flottantes des chevelures, traînaient leurs victimes, leur déchirant le corps sur les pierres du chemin. Ceux-ci en poussaient d'autres avec l'extrémité du canon de leur fusil dirigé sur leur poitrine et les contraignaient à s'avancer à reculons.

Puis parfois, un homme tombait frappé par un coup de

sabre... Un enfant était arraché des bras garrottés de sa mère, enlevé, balancé dans l'espace et lancé dans le précipice. Et des hurlements féroces dominant les cris de douleur, accompagnaient ces horribles exécutions.

Abou'l-Abbas était là, haletant, fasciné, seul contre plus de cinq cent hommes et se demandant s'il devait entreprendre la lutte... La lune éclairait ces abominables scènes. Les Druses défilaient toujours.

Enfin... ils passèrent. Abou'l-Abbas s'élança hors de sa cachette.

"Victorine est là ! dit-il. Ce sont les prisonniers de Deïr-el-Kamar !..."

Un Druse, un trainard, venait à cent pas en arrière de ses compagnons : il traînait par les cheveux une pauvre jeune fille demi-morte, dont il lacérait le corps nu avec la pointe de son poignard. La victime n'avait plus la force de crier : elle agonisait... Le Druse avançait en chantant et en poussant des hurlements joyeux...

Tout à coup, il chancela, s'arrêta, porta la main à sa gorge et laissa retomber le corps de la jeune fille. Un cri expira sur ses lèvres... il roulait à terre étranglé.

Un lacet de soie fait avec l'une de ces ceintures si fines et si fortes dont les fabriques orientales ont seules le secret, s'était enroulé autour de son cou, et l'avait étouffé avec une rapidité merveilleuse.

La jeune fille était morte. Abou'l-Abbas était à cheval sur le corps étendu du Druse et d'une main énergique il achevait la strangulation... Le Druse se roidit, frissonna et demeura immobile. Le monstre venait de rendre le dernier soupir.

"Celui-ci ne comptera pas ! dit Abou'l-Abbas.

La lune éclairait cette scène dramatique au loin on entendait toujours le bruit confus de la marche des Druses et les cris déchirants des prisonnières.

En un clin d'œil, Abou'l-Abbas avait dépouillé le Druse des vêtements qu'il portait. Lui-même, il arracha ceux qui couvraient son propre corps et il se mit en devoir de revêtir le costume du féroce assassin.

Enlevant le cadavre nu, il le lança dans l'abîme ouvert sur sa gauche. Puis il reprit son fusil et, recouvert des vêtements qu'il venait de prendre, il s'élança dans la montagne dans la direction qu'avait suivi la troupe sanguinaire.

"Si Victorine est là, murmura-t-il d'une voix frémissante

je le saurai, et par le Dieu vivant ! je la sauverai !
Il atteignait alors la queue de la colonne.

VII

LES SABLES.

Ce qu'il y a de plus remarquable en Syrie, après la beauté merveilleuse du pays, c'est sa diversité extraordinaire. Il n'existe peut-être pas au monde de point de vue où l'homme paraisse plus petit et Dieu plus grand que cette terre si dotée par le ciel, si convoitée par les peuples.

Là tout est majestueux, splendide, imposant ; à côté des plaines d'une richesse inouïe, comme celle que nous venons de décrire, comme cette plaine de Beyrouth dans laquelle nous venons de rencontrer les deux Anglais, se dressent des montagnes d'une sauvagerie effrayante, comme celles dans lesquelles se passe, à l'heure même où Sir William et M. Paterson rencontraient Abou'l-Abbas, une des scènes principales de notre récit.

Géologiquement, la Syrie est une vaste chaîne de montagnes, dont l'un des versants regarde l'ouest, et descend de couches en couches jusqu'au niveau de la Méditerranée, tandis que l'autre versant qui appartient à un sol plus élevé, aboutit à un plateau borné par l'Euphrate au nord-est et par les sables du *Berrai-el-Cham* au sud-est.

Des deux grandes chaînes principales comme de deux larges fleuves, s'échappent mille chaînons divers, dont les uns vont rouler dans les flots, dont les autres s'égarer dans les plaines, dont quelques autres, tournant sur eux-mêmes, forment des cercles resserrés, emprisonnent des vallons et ouvrent des abîmes.

Cette disposition géologique offre tous les climats et toutes les variétés du sol. Ici, des rivages dépouillés et presque torrides ; là des plateaux fertiles et tempérés ; plus haut des sommets boisés et neigeux ; puis de longues et creuses vallées, puis encore des escarpements surmontés de verdoyants mamelons, puis des pics qui dépassent les nuages ; et, enfin, à l'est, ces campagnes fertiles où le soleil darde ses plus féconds rayons.

Cette muraille protectrice de montagnes, si utile contre le déchainement des vents ou contre les ardeurs de la lumière solaire, rend le sol propice à presque toutes les cultures, et voit naître sur ses larges gradins des productions des espèces les plus différentes, des arbres de toutes les essences les plus variées et les plus opposées.

Ainsi, au pied du Liban se rencontrent, avec abondance, le coton, le sésame, le tabac et même la canne à sucre ; puis ainsi que nous l'avons dit déjà, le palmier et l'aloès, l'olivier l'oranger y forment des bois touffus.

Sur le premier flanc, au contraire, au-dessus des collines, les moins élevées, le figuier apparaît et la vigne s'attache aux rameaux des chênes et des mûriers, des platanes et des pins parasols.

Plus haut encore, aux approches des régions des tempêtes, les arbres du Nord, le sapin et le cyprès, poussent à côté du colossal sycomore et du cèdre, ce roi des végétaux. C'est là que l'on voit des troncs de plus de quatre-vingts pieds de hauteur lancer des branches dont quelques-unes atteignent une longueur phénoménale.

Descendez dans les terrains les plus bas, vous y trouverez le riz dans les marécages qu'il aime. Remontez sur les plus larges plateaux, vous trouverez des champs tout couverts de froment et de maïs.

Cependant au milieu de cette terre d'une fertilité incroyable, il existe une sorte de lacune, une tache, une plaie : c'est la région des sables qui commence à Saïdèh (le port de mer) et même jusqu'à Sour (Tyr des anciens). On sait comment s'explique ce phénomène singulier, ce morceau de Sahara, jeté à travers une nature si riche et si verdoyante.

Les Arabes, dans leur simplicité, prétendent qu'il existe des sources de sable comme il y en a d'eau, ils croient ainsi que des courants souterrains transportent à une grande distance, d'El-Arich par exemple au centre de la Syrie, des flots de sable auxquels des tremblements de terre donnent ensuite des issues et qui se répandent sur le sol comme une marée montante. Toujours est-il que ces sables, qui presque tous sont d'un rouge foncé, s'amoncellent en collines, forment des dunes mouvantes fort difficile à traverser, lesquelles engloutiraient les voyageurs qui les traversent si un vent impétueux s'élevait tout à coup, si un *simoun* venait aussi de l'Arabie.

Au milieu de cette plaine de sable, près des ruines de de l'ancienne Tyr, sont trois puits nommés *Ras-el-Ain* par les musulmans, et *Puits de Salomon* par les Chrétiens.

L'ensemble de ces puits, formé d'un ciment plus dur que la pierre, s'élève à plus de quinze pieds du sol. On parvient à la margelle par une pente douce que peuvent monter les animaux tout aussi bien que les hommes, et là, ce qui frappe l'esprit d'étonnement, c'est qu'au lieu d'apercevoir l'eau profondément enfouie, on la voit, au contraire, au ras de la plus haute maçonnerie, bouillonnante et écumante comme un torrent et s'épandant à travers plusieurs canaux.

Comment cette eau si abondante et si limpide surgit-elle ainsi au milieu d'une plaine desséchée ? C'est ce qu'aurait certes dû nous apprendre Salomon qui fit, dit-on, construire ces puits pour reconnaître les services que lui avaient rendus Hramé de Tyr et sa marine, et ses architectes, lors de la construction du temple de Jérusalem. Toujours est-il que l'eau existe et que, grâce à elle, une oasis rafraîchissante est établie au milieu du désert de sable.

Douze hommes jeunes encore étaient assis au centre de cette oasis. Tous avaient les traits pâlis, tirés l'expression du visage fatiguée et assombrie. Tous demeuraient silencieux. On eût dit un aréopage de martyrs résignés. Ces hommes portaient le costume adopté par les Maronites. Des armes étaient à côté de chacun d'eux. Des provisions de bouche étaient étalées sur l'herbe qui bordait la grande margelle du principal puit.

Une douzaine de palmiers, quelques figuiers, un buisson d'aloès, formaient l'ensemble restreint de la végétation. Tout autour, à l'horizon, aussi loin que l'œil pouvait s'étendre tout était sable.

Près des hommes, autour du second puits, des chevaux broutaient en liberté, avec ce calme du coursier arabe et cette quiétude de regard, alors qu'il a à sa portée de l'eau et cette rareté du désert.

Non loin du troisième puits, à l'ombre d'un palmier gigantesque, deux autres hommes causaient.

L'un était accroupi, à la turque, sur un de ces tapis de haute laine comme les Arabes en mettent sur leurs chevaux. Il fumait gravement sa pipe indienne au fourneau énorme, au tuyau très-court et qui ressemble assez à une grosse vesic après laquelle serait emmanché un fêtu de paille. Les burnous (celui en laine noir par-dessous, et un autre en laine blanche par-dessus,) tombaient autour de lui formant des cascades de plis harmonieux.

L'autre personnage était étendu sur des tapis superposés sur un lit. Il était enveloppé d'un immense haïk qui couvrait ses vêtements.

(Le haïk est une grande pièce d'étoffe très-claire, dans laquelle les Arabes s'enroulent. Ce voile très-léger a l'avantage de laisser pénétrer l'air tout en défendant le corps contre la poussière et les piqûres des insectes.)

Le personnage recouvert du haïk paraissait malade. Sa figure était pâle, et des bandes de toile s'enroulaient autour de sa poitrine, comme si elles eussent été destinées à panser une blessure.

—Alors vous vous sentez plus fort, monsieur Henri ? disait le fumour.

—Oai mon bon Abou'l-Abbas ; je suis presque guéri grâce à tes soins, et cette nuit je pourrai monter à cheval.

—C'est bien tôt !

—J'ai hâté de commencer la campagne, et je souffre plus en songeant à Victorine que je ne souffrirais de mes blessures. Elle est vivante n'est-ce pas !

—Oui...du moins elle l'était encore il y a quatre jours.

—Que veux-tu dire ? Craindrais-tu que les monstres eussent massacré une jeune fille innocente.

—La jeunesse et l'innocence ne sont pas une préservation contre la rage sanguinaire des Druses. Aussi ne serais-je que peu rassuré si je n'avais un autre motif de sécurité."

Henri fronça les sourcils.

—Ce que tu m'as dit est donc vrai ? demanda-t-il.

—Oui, répondit le chasseur de panthères.

—Le cheik est épris de Victorine ?

—Il l'aime depuis trois mois, et je ne jurerais pas que cet amour ne fut une des causes principales du massacre de Deir-el-Kamar.

—Comment ?

—Vous ne connaissez pas encore les Druses ni les Turcs. Vous apprendrez à les connaître."

Henri frissonna.

—Il faut partir cette nuit ! dit-il.

—Nous partirons ; répondit Abou'l-Abbas.

—Es-tu sûr de ces hommes ?

Henri désigna les Maronites.

—Je crois pouvoir compter sur eux, répondit Abou'l-Abbas. J'ai choisi les plus énergiques. D'ailleurs tous doivent ressentir une haine mortelle pour les Druses. Il n'y a pas un de ces hommes qui n'ait vu massacrer les siens, piller ses biens et brûler sa maison. Ils ont tous juré vengeance, et je m'arrangerai pour qu'ils tiennent leur serment.

—Mon Dieu ! dit Henri en pressant son front dans ses mains, j'ai peine à m'expliquer ce qui s'est passé... Il me semble que rien de ce que j'ai vu n'est vrai ; que j'ai fait un mauvais rêve, mais que la réalité ne peut être aussi terrible. Quand je songe qu'il y a cinq jours seulement j'étais à Deir-el-Kamar, calme, heureux, confiant dans un avenir tout constellé de promesses de bonheur, près d'une jeune fille que j'aimais et que j'allais bientôt nommer ma femme : ma main dans celle d'un ami dévoué et sincère, entouré d'un père et d'une mère pour lesquels je ressentais déjà une affection toute filiale ; quand je me reporte à cette journée du 3 juillet et que je reviens à la réalité !... Quand je me dis que ce père et cette mère sont morts, que cet ami est blessé, perdu, tué sans doute, que cette jeune fille est prisonnière, que mon bonheur est à jamais détruit... je me prends à douter malgré moi et à me demander si je dois accuser la Providence.

—Les Druses ont passé entre vous et l'avenir. Où il y avait écrit ; *Bonheur*, ils ont écrit - *Deuil* !

—Et être blessé moi-même ! reprit Henri avec rage. Avoir été cloué par la souffrance, condamné à une inaction horrible, tandis que le martyr menace celle que j'aime !... Si elle était morte, Abou'l-Abbas ! Si les Druses l'avaient tuée !

—Non ! non ! elle est vivante !

—Tu en es sûr ?

—Je l'ai vue.

—Et Olivier ?

—Je l'ai vu aussi.

—Tu ne me trompes pas ? tu ne veux par chercher à me donner une illusion dont la perte serait pour moi un coup mortel ?

—Je les ai vus tous deux, vous dis-je, et j'ai parlé à M. de Cast.

—Oh ! Dis-moi cette scène. J'avais la fièvre quand tu me l'as racontée... j'avais le délire... j'ai oublié sans doute !

—Eh bien ! dit le chasseur de panthères, quand j'eus jeté dans le ravin le corps du Druse, et que je fus vêtu du costume du bandit, je rejoignis la troupe. Je connais ce pays depuis trop longtemps pour ne pas être familiarisé avec tous les usages et les dialectes des peuplades diverses qui l'habitent. J'étais certain que les Druses me prendraient, dans l'obscurité surtout, pour un des leurs. Donc, je me mêlai à eux sans hésiter. Durant quatre heures je les suivis pas à pas, parcourant leurs rangs, explorant la colonne, assistant aux faits les plus monstrueusement horribles, les plus profondément repoussants. Je ne crois pas que l'imagination humaine puisse enfanter des raffinements plus grands de férocité et de tortures. Enfin, après des recherches, d'abord infructueuses, je finis par découvrir, au milieu de cette masse compacte de femmes et d'enfants, Noémie, la fille du juif Esau, la compagne de Victorine.

—Après ? dit Henri qui était suspendu, pour ainsi dire, aux lèvres du chasseur de panthères.

—Ce fut par elle que j'appris que Victorine était vivante. Seulement elle avait été mise à part des autres prisonnières par ordre du cheik, et elle marchait en tête de la colonne, au milieu des chefs druses, derrière le cheval de Malhoun-Katoun.

—Ensuite ? demanda encore Henri.

—J'appris encore que M. de Cast était parmi les prisonniers. Il était garrotté sur un âne, ses blessures l'empêchant de se tenir debout.

—Pourquoi les Druses l'avaient-ils emmené ?

—M. de Cast est riche ; il a toute sa fortune à Damas ; il peut payer une forte rançon. Les Druses ne détestent pas l'argent. Quand je connus tous ces détails et la situation de chacun, j'eus d'abord la pensée de les sauver tous, mais le moyen ? J'étais seul au milieu de plus de cinq cents Druses connaissant la montagne aussi bien que moi. M. de Cast ne pouvait marcher, Victorine était surveillée étroitement. Je ne pouvais même avoir l'idée de parvenir jusqu'à elle. Les chefs druses et Malhoun-Katoun surtout me connaissaient ; ils m'eussent sur-le-champ deviné : je me fusse perdu sans utilité. Cependant je me glissai, à la faveur des ténèbres, sur le devant de la colonne, et je pus constater la véracité des assertions de Noémie. Victorine était prisonnière et gardée par deux Druses qui marchaient de chaque côté de son cheval. Le cheik la précédait, tournant souvent la tête vers elle. L'agah turc était derrière... M'approcher était impossible, le

tenter eût été folie. Mais je cherchai M. de Cast; je le trouvai; il avait repris connaissance, bien qu'il souffrit énormément. Il me reconnut cependant et me fit un geste de la main. Sa première parole fut pour vous.

— Henri? me dit-il d'une voix affaiblie.

— Il a été sauvé!!” dis-je.

(A continuer.)

La Comédie Infernale.

La Comédie Infernale, cette publication, qui depuis des semaines et des semaines était annoncée à la quatrième page des journaux de Montréal, pour paraître prochainement, a été livrée ces jours-ci.....à l'ignorance du public.

(Le public voudra bien comprendre qu'en écrivant ici ce mot : *ignorance*, nous voulons dire qu'il ignorait de quoi il pouvait être question dans cette brochure, et pas le moins du monde que nous le croyons incapable d'en saisir, d'en raisonner le contenu et la portée dès qu'il en aura eu pris connaissance. Qu'on nous pardonne cette parenthèse. L'œuvre en question nous paraît être trop *publique* pour que nous ne donnions pas au *public* le rang qu'il mérite, qui l'intéresse et qu'il saura prendre dans l'appréciation de cette nouveauté Canadienne.)

Elle a donc paru ;...elle se vend ;...elle se vend même très-bien ;.. elle menace de se vendre encore mieux ;...nous l'avons lue ;...elle nous a surpris ;... nous avons ri ;... nous avons pensé :... et nous venons en dire un petit mot.

Mais qu'en dire ?... que n'en pas dire ?... Est-ce embarrassant ?... Eh eh, ma foi, un peu... Pourtant... pas beaucoup... En somme, pas du tout.—Elle nous a, nous le répétons, étonné sur le moment ;... Nous l'avons relue ; On s'y fait. Nous en parlerons un peu ;...et puis, beaucoup....s'il le faut....Et puis..., si c'est nécessaire, nous dirons tout.—Tout quoi ?... Tout ce que nous croyons, et tout ce que nous apprendrons—C'est le programme de la critique honnête.—Un peu—beaucoup—pas du tout—entièrement—Tout cela est possible ; tout cela est très-conciliable. Il n'y a que le mot *passionnément* que nous n'admettons pas, que nous écarterons toujours.

La Comédie Infernale ou conjuration libérale aux enfers par un Illuminé. Le titre ne dit pas grand chose ; le sous titre exprime l'idée-mère de l'œuvre ; la griffe, qui remplace la signature, est un point d'interrogation. C'est même plusieurs points d'interrogation. Il y a le gros, celui de la paternité ; il y a les petits, ceux du sens du mot : *Illuminé*. Cela veut dire tant de choses si disparates, “ *Illuminé!* ”— Nous avouons que cette inspiration ne nous séduit pas.

Mais, nous n'avons pas encore ouvert le Livre, et voilà que nous avons déjà noirci un assez gros morceau du Journal. Ce n'est pas encourageant.—Est-ce qu'après l'étonnement viendrait l'effroi....? Allons donc !—Non, c'est tout simplement qu'il faut un peu classer ses idées.—Ça viendra.—Il y en a beaucoup dans cette comédie.

Oui, nous voyons beaucoup de choses dans cette centaine de pages où la cour des Anges rebelles s'entretient avec une étrange familiarité des affaires les plus intimes de notre pays, tranche des questions, arrache des masques, ourdit des trames, soulève des poussières, et souffle...tout ce qu'on voudra,

“ *Quand je vois...Quand je vois...*” balbutiait en agitant de grands bras dans la comédie judiciaire de Racine ce pauvre l'Intimé à court de mémoire dès le début de son plaidoyer.—Ce n'est pas tout à fait ce que nous disons devant ce dialogue infernal, puisque nous avons déjà déclaré qu'il ne nous paraissait pas embarrassant à la critique simple, loyale et sincère, et que, de plus, Dieu merci, nous n'en entreprenons nullement le plaidoyer. Au lieu donc de nous exclamer : *Quand je vois...Quand je vois,*” la répétition interne à laquelle se livre notre cervelle pourrait se traduire par ces mots : *Il y a...Il y a.*

Numérotons les, ces : *Il y a.* Dans certaines circonstances le numérotage des idées est le fil conducteur de leur développement.

1o Il y a de la *doctrine*, de la doctrine religieuse, de la doctrine dramatique, de la doctrine sociale, de la doctrine brûlante.

2o Il y a des *personalités*, beaucoup de *personalités*, et des *personalités* qui sont... tout ce qu'il y a de plus *personalités*. Les noms y sont écrits en toutes lettres et l'*Illuminé* ne nous fait grâce ni des prénoms, ni des initiales qui décoorent certains noms.

3o Il y a des *faits*.

4o Il y a une *forme*, dans la multiplicité du sens de ce mot ; la forme du Dialogue, la forme de ce qu'on appelle le Monde des esprits, la forme du style.

5o Il y a des *puérités*.

6o Il y a des *énigmes*.

7o Il y a des *promesses*, de curieuses promesses en vérité, des promesses de pièces justificatives !—Dam, c'est grave cela, et tout *illuminé* que l'on soit, en pareilles matières, le refus de tenir une pareille promesse vous paraîtrait singulier, si l'opinion publique en sommait le bailleur.—N'y a-t-il pas aussi des promesses, ou plutôt des *demi-promesses* de suite ? L'œuvre s'arrête court, juste au moment où l'intrigue semble se nouer ; et puis, on peut remarquer que le dernier mot n'est pas : *Fin*, mais simplement : *Fin du deuxième acte.*”

8o Il y a des *Hardiesses*, de vraies hardiesses ma parole d'honneur !

9o Il y a des *verges*.....des verges à ramasser.

10o Il y a un *danger*, un grand danger pour le pays, et c'est pour nous le point capital, et nous nous réservons de dire sans détour en quoi consiste ce danger, ce que nous en pensons, ce que nous en croyons, ce que nous en voyons.

Voilà les dix “ *Il y a* ” que nous découvrons pour le moment dans l'œuvre de cet *illuminé*. Au surplus “ *Quand on est à dix, il faut faire une croix*, et il y a tant de diables dans tout cela, que la pratique de ce dicton ne nous semble point intempestive.

Une réflexion pourtant nous vient à l'esprit sur l'idée génératrice de cette production, et nous allons l'exposer telle qu'elle se présente. Traiter de matières théologiques, de matières théologiques d'autant plus délicates qu'elles confinent en plusieurs côtés au domaine épineux de la politique, amalgamer tout cela en comédie, et enchasser la chose dans un cadre *infernal*, n'est-ce pas bizarre ? N'a-t-on pas le droit de dire : “ C'est par trop fort ? ” Cela s'est-il jamais vu ? Eh bien oui, cela s'est déjà vu, cela s'est déjà fait, cela s'est déjà écrit une fois,.....il y a cinq siècles et demi. En ce temps là commençait la captivité des Papes à Avignon. Boniface VIII venait d'expirer. Souffleté sur son trône pontifical par la main d'un de ses sujets révoltés, arrêté comme un

malfaiteur par l'ambassadeur du Roi de France, délivré par son peuple fidèle, il était mort des suites des barbares traitements qu'il avait endurés.

Après lui, l'Italie veuve de la Papauté était livrée à l'anarchie des factions. L'Eglise s'exilait de Rome pour soixante-dix ans, mais le Pontife persécuté et mort victime de son *non possumus*, laissait après lui au monde comme un héritage immortel deux Bulles mémorables dont les simples premières paroles suffisent à elles seules pour nous apparaître encore de nos jours comme deux flambeaux lumineux, comme deux ailes qui maintiennent la Papauté à égale distance du ciel et de la terre, selon sa divine institution : l'inflexibilité dans la doctrine, et la mansuétude envers les personnes : *Clericis laicos, - Ausculta fili*. Les simples entêtes de ces bulles ne nous chantent-ils pas ces impérissables harmonies ?— Donc à cette époque, à travers cette Italie malheureuse et dévastée, un homme, *une grande âme immortellement triste* errait de ville en ville, de bourgade en bourgade. On raconte que lorsqu'il s'asseyait pensif et silencieux sous quelque vieux cyprès, et qu'il écrivait sur ses genoux les illuminations de son âme, les petits enfants n'osaient approcher, et regardaient de loin avec des yeux remplis de crainte son long profit si fin d'amertume, et si sévère de découragement. Cet homme avait été soldat et diplomate. Il était poète, il était politique convaincu et patriote ardent, il était théologien. Son nom est Dante Alighiéri, et cette œuvre qu'il écrivait ainsi sous le ciel si transparent de la Toscane s'appelait : *l'Enfer, la divine comédie*.

Quel rapprochement impossible nous dira-t-on. Oui, rapprochement répondrons-nous, mais en quoi donc impossible ? Le Dante ! mais qu'importe la magie des vers et la sonorité des paroles, si le fonds de la lutte est le même ? Qu'importe la petitesse de nos besoins du jour, le prosaïsme de nos mœurs actuelles, l'étriqué de nos costumes et de nos gestes, si c'est le même froment et la même ivraie jetés dans le champ du Père de famille par le bon laboureur et par le mercenaire jaloux ? Qu'importe le millésime d'un siècle quand il y a un Pape ? Et Pie IX n'est-il pas une des plus grandes, on pourrait presque dire la plus grande figure de Pape qu'ait vue le monde depuis St. Pierre ? La vérité est une, et les combats qu'on livre pour elle auront toujours le reflet de son unité. Les noms changent, mais les mobiles restent. Investitures, Protestantisme, Gallicanisme, Césarisme, Libéralisme Catholique, ce sont autant d'anneaux de cette chaîne de mensonge et d'hostilité envers le St. Siège dont l'orgueil humain voudrait à tout âge enlacer le monde. Or, quand Rome a prononcé un principe, les insoumissions sont des révoltes, et les erreurs prennent le nom d'hérésie, mais c'est toujours la querelle des Guelfes et des Gibelins. Plus qué jamais, maintenant que le dogme de l'Infaillibilité est venu éclairer les esprits et affermir les consciences, nous devons vivre en Guelfe, combattre en Guelfe, et mourir en Guelfe.—Et la *Comédie Infernale* qui s'est publiée ces jours-ci à Montréal est une œuvre Guelfe.

A. FEGIN

La Comédie Infernale condamnée !!!

Un de nos bons amis qui s'intéresse vivement au succès de la *Comédie Infernale*, nous est arrivé l'autre jour avec une mine allongée et triste.

Voulant connaître le secret de ce changement si subit dans ses habitudes, nous l'avons interrogé et voici l'explication qu'il nous a donnée.

Le célèbre prédicateur Passioniste, le Rév. Père Ronay, qui attire en ce moment par le charme de sa parole, la foule dans la nef de l'immense basilique de Notre-Dame, aurait dit du haut de la chaire de vérité, que la *Comédie Infernale* était la plus haute expression du mal.

Cette déclaration ne nous a nullement surpris, car elle est en tout point conforme aux saines doctrines de l'Eglise. En effet ne sont-ce pas *la plus haute expression du mal*, que ces erreurs qui circulent de par le monde et que l'on désigne sous les noms de césarisme de gallicanisme et de libéralisme catholique ? Est-il possible de ne pas voir dans la propagation de ces doctrines anti-catholiques la trame infernale la plus habilement ourdie qu'il soit possible d'imaginer ? Aussi quand le savant prédicateur a trouvé que les erreurs énoncées dans la *Comédie Infernale* étaient la plus haute expression du mal, il n'a fait que répéter les paroles de l'immortel Pontife Pie IX, qui les a signalées dans ses Encycliques et dans le syllabus, comme étant les plus pernicieuses, les plus dangereuses, les plus funestes, pour les nations catholiques.

Nous ne pouvons donc qu'applaudir aux sages paroles du Rév. Père Ronay, et l'encourager à stigmatiser comme elles le méritent, les malheureuses doctrines qui ont déjà fait un mal si considérable dans notre pays.

La "Minerve" s'amuse.

Nous reproduisons, avec d'autant plus de plaisir qu'elle est mieux méritée, la piquante et spirituelle boutade du correspondant du *Nouveau-Monde* sur le récit *pittoresque, imagé*, impossible de fond et de forme de l'un des rédacteurs de la *Minerve*, entrevoyant au milieu des fumées du champagne, dans le charmant village de Lachine, la figure auguste du Grand Duc Alexis.

Il est permis quelquefois d'oublier sa langue ; mais quand l'éclat d'un nom fait oublier sa dignité d'homme et son français, la leçon quelque dure qu'elle puisse être à toujours son à propos et sa raison.

Les oies de notre pays ont le tort d'avoir des plumes en si petite quantité, qu'au moindre vol un étranger pourrait sans méprise, se croire autorisé à les prendre pour des dindes de la plus belle espèce.

Un de nos amis, qui a un peu couru le monde, qui s'y est amassé un honnête fonds de philosophie pratique, et qui se trouve doué de ce qu'on appelle l'esprit d'observation, nous disait un jour : " Mon cher, quand vous aurez quel-
" que chagrin, quand votre esprit sera en proie à quelque
" noire préoccupation, et que votre cœur saignera, je puis
" vous donner un moyen infaillible d'opérer en vous une
" brusque et salutaire diversion à toutes vos tristesses. C'est
" un remède souverain, facile à prendre même en voyage,
" et qui, ainsi que doit être tout bon remède, s'il ne fait pas
" de bien, ne peut pas faire de mal. Croyez-en ma vieille ex-
" périence, j'en ai éprouvé moi-même les effets merveilleux ;
" voici en quoi consiste la recette : Quand vous serez dans
" une de ces situations découragées et mélancoliques, dont
" je viens de vous parler, allez dans la campagne et faites
" tout au monde pour rencontrer tout simplement un trou-
" peau de ces volatiles domestiques vulgairement nommés

“des oies. Fixez en une dans le blanc des yeux, et le charme s'opérera. Vous sentirez toutes vos amères pensées se détendre comme par enchantement, et si vous avez la bonne fortune que l'oie aiusi fascinée par votre regard vous rende le sien, alors vous n'y tiendrez plus; fussiez-vous sous le coup de la plus poignante douleur, vous éclaterez de rire.” Ainsi parlait notre ami, et nous avons pu nous convaincre, en mainte occasion, de la profondeur de ses paroles. C'est au point que nous nous sommes expliqué par cette “observation” la façon dont les oies avaient pu sauver le Capitole. Brennus, qui, par droit de naissance et par droit de conquête, avait essentiellement l'humeur Gauloise, rencontra un de ces bipèdes emplumés sur son chemin,—une oie antique, jugez donc!—et les armes lui tombèrent des mains. Il n'y a vraiment que cette manière de se rendre un compte raisonnable de ce trait de l'histoire Romaine.

D'où vient donc aussi que tout le monde proclame que le “Jeu de l'oie,” “où l'esprit se déploie” est “renouvelé des Grecs?” Les Grecs, “enfants gâtés des Filles de Mémoire” étaient de fins observateurs, et Minerve n'était-elle pas leur divinité la plus honorée? Et voilà comment nous avons trouvé la plus étrange analogie entre le bienfait exhilarant que le cœur éprouve, dans ses heures de tristesse, à contempler une oie aux champs, et l'inévitable détente que ressent, à la ville, l'esprit préoccupé quand les Dieux éléments jonchent son pèlerinage des articles de la *Minerve* Montréalaise.

L'article magique est intitulé :

LE GRAND DUC ALEXIS.

Voici, si nous ne nous abusons, ce qui a dû se passer dans l'autre de la bonne Déesse. Elle avait rassemblé autour de son trépied ses doux nourrissons—(Le mot n'a rien de blessant pour ces bons jeunes gens; on dit: Nourrisson des Muses, en style classique), et de sa voix chevrottante, la digne bonne femme, “Alma parens,” dans un de ses accès de “delirium Grand-Ducal” auquel elle est en proie ces jours-ci, a dû leur tenir à peu près ce langage :

“Chers amours, “Un personnage distingué, le fils d'un “Souverain de l'Europe,” dont je vous ai parlé l'autre jour, “comme ayant les yeux, des deux continents continuellement fixés sur lui,” est arrivé “dans nos murs”—(Minerve, Minerve nous vous avons bien prédit que que vous vous servirez de ce ridicule cliché) “Allez à sa rencontre, et, puisque la douleur patriotique, dont j'ai l'âme transpercée, m'impose le cruel désappointement de ne pouvoir me livrer à des démonstrations bruyantes, du moins soutenez-mordicus que la visite de ce prince est toujours un événementet rendez lui le séjour de Montréal aussi attrayant que “possible.”—“Vive bonne maman Minerve!”—se sont écriés en chœur les nourrissons, et ils nous ont tartiné leurs grand-ducales réjouissances. C'est tout un poème. Nous prévenons seulement le lecteur que tout ce que nous soulignons est extrait de ce petit chef d'œuvre.”

La pièce débute par une description vraiment pittoresque des corridors du St. Lawrence Hall. C'est animé, c'est imagé, c'est palpitant. On est tout saisi devant la peinture de si dramatiques comme de si domestiques émotions; Ecoutez :

“Si quelque personnage à l'air digne et imposant franchit un corridor ou apparait au haut de d'un escalier, (Sic) des regards curieux et inquisiteurs semblent se demander si l'on ne reconnaît pas là l'auguste visiteur.”

N'est-ce pas une mise en scène qui promet? Mais alors qui signifie la phrase qui précède.

“L'arrivée du Grand Duc a causé un certain émoi et quelque peu de sensation dans les cercles de notre population.”

Passons. Après cela vient le portrait du Grand Duc en personne. Il est en deux phrases; nous allons dire en deux chants, mais quelles phrases et quels chants! Minerve ayant parlé, Apollon a accordé sa lyre.

1re phrase, 1er chant, 1re fusée.

“La beauté mâle du Grand Duc, sa figure sereine et calme sans cesse éclairée d'un sourire aimable et de l'éclat de son regard, sa tournure élégante et ses manières pleines d'un abandon que n'exclut pas la dignité, lui ont valu déjà plus d'un commentaire flatteur. Et le voile de modestie qui recouvre ces qualités les surhausse encore en leur donnant un charme de plus.”

Beauté mâle, figure sereine, sourire aimable pour éclairer sans interruption cette même figure, regard éclatant, abandon et dignité, rien n'y manque. Et pourtant, (voyez la vanité des choses de ce monde!) que lui apportent tant de trésors à ce pauvre prince en voyage? ma foi, pas tout ce que vous pourriez croire, vous qui n'approchez pas de près les Altesses. Ce que ça lui rapporte bon an, mal an, ce que “ça lui a déjà valu? (Déjà” frise l'insolence), c'est tout simplement: “plus d'un commentaire flatteur.”

Le commentaire d'un grand duc! où prend-t-on cela? mais c'est un détail; les nourrissons de la *Minerve* lisent dans le cœur des Rois comme dans un livre ouvert. A cela près, Son Altesse peut prendre sa revanche de tant de vertus approximativement déclarées en friche par la *Minerve* elle-même. Avec “son voile de modestie qui recouvre ces qualités pour les surhausser” (En français on dit: “rehausser”) il peut encore se tirer proprement d'affaire, et le “charme n'en est que plus grand.”

2me. phrase, 2me. chant 2me. fusée.

“Le Grand Duc possède une éducation des mieux soignées, la science de plusieurs idiomes et converse avec beaucoup d'art. Il semble surtout avoir une connaissance parfaite de la langue française, et son accent est d'une pureté remarquable. Son exquise urbanité, la grâce modeste de son maintien plein de noblesse, ses avantages physiques et son esprit cultivé lui ont acquis enfin beaucoup de sympathies et en font un homme distingué.”

Patatras! le voilà par terre cette fois. Car enfin, tant d'encensements, tant d'exaltations, tant de feux de Bengale pour aboutir à quoi?—à “en faire un homme distingué;” c'était vraiment bien la peine, et l'on rêve malgré soi à la fable de “l'âne et du petit chien.” En somme, figurez-vous un littérateur au liberon, ayant pour “devoir” de faire l'éloge d'un grand orateur, du Père Lacordaire, par exemple. Si, après avoir bredouillé quelques grands sur la magie de sa parole, la noblesse de ses gestes, le charme dont il enlaçait son auditoire, les frémissements qui couraient dans la foule quand du haut de la chaire, les jets de feu de son éloquence pénétraient jusqu'au fonds des âmes, il terminait tout à coup par ces mots: “C'était un homme qui parlait avec beaucoup de facilité,” qu'en penseriez-vous? Or, c'est tout à fait de cette façon que le Grand Duc Alexis est chanté

dans les colonnes de la *Minerve*. Pauvre Grand Duc! Malheureux Alexis!

Mais ce n'est pas tout.

Vient ensuite la facétieuse narration d'une petite fête qui s'est passée au village de Lachine. C'est incroyable la quantité prodigieuse de sleighs qu'on aperçoit dans cette fête. D'abord "les élégants sleighs auxquels sont attelés des chevaux qui piaffent d'impatience," puis, "le superbe sleigh attelé de quatre rapides coursiers qui ouvrent triomphalement la marche," ensuite, "le cortège composé de sept sleighs où avaient pris place, les membres du Conseil-de-Ville, de la suite du Grand Duc et aussi notre estimable chef de police, M. Penton. Celui des journalistes au nombre de cinq fermait la marche."

Est ce le chef de police ou le sleigh des journalistes dont il est question?

Mais faut voir comme on s'est amusé! Premier amusement. Le trajet—"Quoiqu'il ne fut pas incidenté, il s'opéra le plus joyeusement possible."—On frémit à la pensée du paroxysme de joyeuseté qui eut éclaté si le trajet "fut incidenté."—Mais, incidents à part, on s'est amusé à quoi?—à ne rien se dire du tout, grâce "aux morsures de la bise qui refroidissaient la conversation;" et tout cela en sept sleighs.—M. de Molke, le grand stratéguiste allemand, "sait se taire en sept langues," selon une expression populaire qui court les rues de Berlin. Les heureux selon la *Ménerve*, savent se divertir, "le plus joyeusement possible," en sept sleighs, par la seule action de se taire et de courir ainsi les rues de Montréal et de ses environs.

Chacun prend son plaisir où il le trouve.

Second amusement. Les présentations "dans le salon du deuxième" de l'auberge de Lachine "où l'on ne s'attendait pas à la visite du Grand Duc;"—On refrémit à la pensée de ce qui se fut passé si cette visite eut été attendue—"Le Grand Duc" pour distraire la société "adresse le plus souvent la parole en Français."—Et le moins souvent, en quelle langue a-t-il parlé? C'est une lacune bien regrettable—En Français! mais, dites-moi, beaux nourrissons, êtes vous bien sûr qu'il ait parlé en Français! Comment le savez vous?

Troisième amusement: Le champagne— Ici Apollon rentre dans la coulisse, et Bacchus vient dire son petit mot dans cette féerie—

"Les coupes qui s'étaient remplies d'un généreux champagne réclamant alors toute la considération des promeneurs furent vidées avec un empressement général."

—Eh bien là, c'est gentil, ma parole d'honneur. "Toute la considération des promeneurs!" Toute! il n'y en a donc plus pour autre chose? Et cet empressement général à lever le coude! Pas fier le Grand Duc tout de même pour un fils d'autocrate.

Evohé Bacchus m'inspire

Evohé Bacchus est Roi.

Telle est la narration de cette ravissante journée. Elle est émaillée "de quelques formidables grondements du canon qui ébranlent les échos lointains." C'est pourtant dommage que si peu de personnes les aient entendus, "de spectateurs échelonnés sur les degrés"—(quels degrés?), et aussi, "de ces groupes nombreux de curieux anxieux d'entrevoir un instant seulement les traits de Son Altesse."—Nombreux, curieux, anxieux, on le voit, Apollon tenait son Pégase tout scellé, le petit fils de Minerve a failli l'enfourcher, mais, vu les morsures de la bise, il a préféré aller à cinq en sleigh.

Et quant à cette anxiété d'entrevoir un instant seulement les traits de son Altesse, nous n'avons qu'un mot à vous dire—Monsieur le nourrisson, ne faites donc pas le peuple Canadien si imbécile que ça.

Ce n'est pas tout à fait fini;—Il y a le bouquet; et c'est ici que nous avons éprouvé cette sensation de folle gaieté, dont nous avons parlé dès le début; la gaieté, non pas de regarder une oie mais d'être regardé par une oie. Arrivé à ce point culminant de son épopée, le chantre s'est arrêté un instant, et "la connaissance parfaite de la langue française que lui a sembler surtout" posséder son héros ("surtout" n'a rien du chambellan, beaux damoiseaux,) a "refroidi" sa verve par la "morsure" de la bise courtisanes que, sans doute. Il "semble" s'être dit: "Voyons, j'ai bien mis des "mots anglais dans mon récit: "Hurrah," "lunch" "Sleighs" "sleigh surtout, sleighs par-ci, sleighs par-là; sleigh à quatre "chevaux, sleigh à cinq journalistes, ce n'est peut-être pas "d'une pureté remarquable" en fait "d'idiome." "Il me "reste à dire que le grand duc ira ce soir au Victoria skating rink, disons donc la chose en irréprochable et sévère français;" et le voilà qui griffonne:

"Et ce soir Son Altesse Impériale se rendra au Rond à Patiner Victoria pour s'y livrer quelque peu à l'exercice du patin, qu'il affectionne assez, nous dit-on."

Enfin si par hasard Son Altesse fait la culbute, nous sommes prévenus. Il n'est pas positivement sûr "qu'Elle affectionne cet exercice" c'est un simple "on dit:" Elle l'affectionne seulement "assez;" et Elle n'a l'intention de s'y livrer que "quelque peu,"—Flattons les grands ducs, mes amis, mais, par Saturne ne les compromettons pas.

C'est ainsi qu'en "dodelinant de la tête et barytonnant de la langue" les nourrissons de la "Minerve" sont rentrés samedi soir au logis, ce logis mystérieux gardé par le plus empaillé des cerbères—"Oh grand'maman "Minerve" comme nous nous sommes amusés!" Et l'Aieule toute émue de leur répondre: "Mes enfants, complétez cette journée, "que je ne craindrais pas d'appeler faste, par une bonne action; mêlez un peu de bienfaisance à votre joie naïve. Vous "la "surhaussez comme le voile de modestie surhausse les "qualités de ce bon Prince" qui vous a donné à boire. Ce "cher Grand Duc! il est ma coqueluche comme vous êtes "mon orgueil. Hélas! tous les jours ne sont pas fêtes, et "j'ai bien des soucis qui troublent mon sommeil, qui menacent de repos ma débile vieillesse. Puisque vous vous êtes "tant amusés, allez, mes amours mettez-vous à l'ouvrage "et.....amusez les autres."

Et ce qui fut dit, fut fait.

A. FEGIN.

P.S.—Halte-là! nous ne savons la corrélation qui peut exister entre un crime épouvantable, terrifiant, inouï qui vient de se commettre et le pèlerinage princier "du joli village de Lachine."

Toujours est-il que nous lisons dans le même numéro de la "Minerve" ce lamentable entrefilet:

—"Un cultivateur du nom de Allaire d'Etchemin s'est "fait tué (Sic) par un arbre.

"Notre estimable chef de Police M. Penton" a-t-il pu donner à temps les ordres nécessaires pour faire arrêter cet arbre...? la justice informe-t-elle?...Faut-il adresser une humble requête à Son Altesse pour qu'elle daigne, avant de "quitter nos murs," solliciter de nos magistrats la grâce de misérable meurtrier.

A. F.

Une bonne idée.

Nous reproduisons de l'*Echo de Lévis* la circulaire qui leur a été adressée par MM. Voyer et H. Heigham.

Nous attirons l'attention de nos autorités municipales sur son contenu.

Une pareille amélioration dans nos Bureaux de Police serait grandement à désirer.

Le caractère et l'intelligence des hommes de police ne pourraient qu'y gagner sous tous les rapports.

L'on se propose d'établir une Bibliothèque et des Chambres de Lecture et de Récréation y attenantes, pour l'usage de ce corps.

Il n'est pas besoin de démontrer l'importance et l'utilité d'une Bibliothèque pour le Corps de Police, où les Sergents et Connétables pourraient, à des frais comparativement peu élevés, trouver en même temps l'instruction avec l'agrément.

L'objet de ces institutions est d'encourager la Police de tous rangs à vouer ses moments de loisir à un objet, renfermant tout à la fois le plaisir avec l'acquisition de connaissances utiles, et à leur démontrer l'avantage de l'instruction, associée à des habitudes sobres, régulières et morales.

L'heureux succès qui a couronné les efforts de semblables institutions dans l'Armée, la Marine et le service de Police tant en Europe qu'aux Etats Unis, nous donne tout lieu d'espérer, qu'avec le concours cordial et la coopération de toutes les classes qui ont à cœur le bien-être, tant des citoyens que des membres de la Police Provinciale, des résultats aussi avantageux ne manqueront pas de se faire sentir dans cette Province.

La Bibliothèque, et les Chambres de Lecture, de Récréation et de Rafrâichissements seront maintenues au moyen de souscriptions, comme suit :

Sergents....	1 centin par jour pour	1er	3 ans de service
"	10 " " "	mois	" 2me 3 ans de service
"	7 " " "	" "	" reste de leur service
Contables. 1	" " "	jour	" 1er 2 ans de service
"	10 " " "	mois	" 2me 2 ans de service
"	5 " " "	" "	" reste de leur service

Ces montants seront consacrés à l'achat et entretien d'ameublement, livres, publications, journaux, reliure, éclairage, bois de chauffage et loyer de bâtisse, salaire du concierge, Instituteur, etc.

Aussitôt que les fonds en caisse le permettront, on s'assurera les services pour l'établissement, d'un Instituteur pouvant enseigner les langues française et anglaise, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, etc. Cet enseignement sera *gratis*.

Il sera strictement défendu d'introduire dans la bibliothèque et Chambres de Lecture tout livre qui pourrait avoir la tendance de mener à des discussions religieuses ou politiques; et toutes discussions de cette nature, le jeu de carte à l'argent (*gambling*), liqueurs spiritueuses, seront rigoureusement prohibés.

Les Donations et achats de Livres, publications périodiques, etc., seront soumis à l'approbation du Comité de Direction.

L'on fera dans toute la Province de Québec des collections de Livres et des souscriptions.

Le Clergé généralement, sans distinction, aura accès libre à la Bibliothèque, etc.

Nous avons tout lieu d'espérer que le public nous accordera son patronage et concourra d'une manière libérale au succès de l'entreprise.

Comité de	} L. N. VOYER, {	Surinten-
Direction		
Pro tem	} H. HEIGHAM, {	Police
		Provinciale

N. B.—Le Comité de Direction recevra avec reconnaissance les souscriptions et donations de Livres des campagnes.

Brochure sur le Canada.

(Circulaire au Clergé Belge.)

Anvers (32, Marché aux chevaux.)

ce 30 mai 1871.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous expédier avec celle-ci une brochure intitulée : "La Province de Québec et l'Emigration Européenne." C'est celle dont la *Revue Catholique* du 15 Avril dernier vient de faire mention.

Vous lirez sans doute avec intérêt cet opuscule qui fait connaître le développement prodigieux, je devrais dire tout providentiel, de cette poignée de vigoureux catholiques d'origine française qui, il y a près de trois siècles, ont réussi à repousser les sauvages, à s'implanter fermement dans l'Amérique du Nord et à conserver leur religion, leur langue et leurs mœurs.

Depuis trois ans, la Province de Québec, dont plus des deux tiers est catholique, a un gouvernement qui lui est propre et qui fait tout en son pouvoir pour faire développer nos immenses ressources par une population virile, amie de l'ordre et parlant la langue française.

Le gouvernement de la Province de Québec, étant persuadé qu'il y a tant en France qu'en Belgique, de nombreux cultivateurs qui, ne trouvant plus à établir leurs enfants sur le sol, ou pour d'autres causes, se dirigent vers les villes et s'expatrient assez souvent, a cru à propos de m'envoyer en Europe pour quelques mois, afin de faire connaître les grands avantages que ces personnes pourraient retirer en venant s'établir chez nous.

Je sais, monsieur, que pour quelqu'un qui aime son pays, il est difficile de faciliter ce pénible exode de compatriotes. Cependant, je me demande si ce n'est pas rendre un grand service aux classes agricoles, que de les encourager à coloniser un pays fertile comme le nôtre, où elles pourront aisément acquérir pour leur enfants des propriétés considérables, plutôt que de leur voir prendre les risques, tant pour leur morale que pour leur foi, d'un séjour dans un grand centre européen. D'ailleurs, des documents puisés aux meilleures sources me font voir qu'un bon nombre de cultivateurs d'Europe se dirigent tous les jours vers les Etats-Unis. Il me semble qu'on ne peut trop conseiller à ces émigrants de choisir de préférence un pays catholique, riche et fertile, où ils se trouveront presque parmi des compatriotes, plutôt que d'aller plus loin dans un pays protestant qui n'offre certainement pas plus d'avantages que le nôtre.

Vous verrez par les documents ci-annexés que notre gouvernement entend agir avec prudence. Ce n'est pas tant le nombre d'émigrants que nous cherchons, comme le choix de familles recommandables sous tous les rapports. Nous préférons n'attirer d'abord qu'un certain nombre de personnes bien choisies, que nous entendons placer d'une manière qui, nous l'espérons, sera très avantageuse pour elles. Plus tard quand les immigrants seront satisfaits de nous, il sera temps de décider s'il convient d'en attirer d'autres ou non.

Il est une circonstance tellement importante pour le bon cultivateur, émigrant, que je crois devoir le signaler ici. A la suite des premiers défrichements nos terres étaient tellement riches qu'elles produisirent des récoltes successives de blé, sans aucun intervalle, pendant un grand nombre d'années notamment pendant plus d'une génération. Il est prouvé que ces récoltes, sur un seul labour, donnaient souvent 40 et 50 minots de blé par arpent (ancienne mesure française.) Cette surabondance de richesse rendit nos ancêtres négligents et dépensiers. On vivait dans le luxe et on négligeait les règles ordinaires d'une bonne culture commandée par la prudence. Il y a une vingtaine d'années les terres fatiguées par cette spoliation constante se refusèrent tout-à-coup à la production du blé. Il fut difficile de faire comprendre à nos cultivateurs que c'était là le résultat inévitable de leur système de culture et il reste encore beaucoup à faire sous ce rapport. Ainsi, on estime que les pertes d'engrais de toute sorte dans notre province se montent, au moins, au trois quarts de leur production.

Il n'y a guère de village où on ne pourrait pas acheter tous les engrais des bestiaux pour 40 à 50 centins la voiture. On peut dire que partout les purins et autres matières ne sont presque pas utilisés. Dans la plupart de nos campagnes, la jachère nue et la culture des légumes, pour nettoyer le sol, sont presque encore inconnues. Malgré tout cela nos petits fermiers même vivent dans une aisance bien étonnante pour un Européen. J'en conclus qu'un habile cultivateur émigrant habitué à l'économie, qui connaît parfaitement la valeur des engrais, et qui aurait un certain capital, ne serait-ce que mille à deux mille francs, ne pourra pas manquer de se faire dans quelques années, pour lui et sa famille, une position d'aisance qu'il ne pourrait jamais espérer en Europe. Je dois ajouter que toutes les semences du printemps qui réussissent en Belgique conviennent très-bien à notre province. La fabrication du sucre à betterave n'a jamais été essayée; mais la culture de ce légume est tellement productive, partout en Canada, que tout fait croire au succès complet de cette industrie, du moment qu'elle sera entreprise par des personnes compétentes.

Sous ces circonstances, j'ose espérer que vous voudrez bien nous donner votre appui, en faisant circuler la brochure et les circulaires que je vous adresse, et en expliquant à ceux de vos paroissiens qui auraient à chercher leur subsistance ailleurs, les avantages que nous leur offrons dans la province de Québec.

Il serait très désirable que les émigrants se munissent avant leur départ, de certificats de bonne conduite, de capacité, etc. Ces recommandations devraient porter un cachet officiel. Ceux qui seront bien recommandés pourront se présenter en toute confiance au bureau de l'Honorable Commissaire de l'Agriculture et des travaux Publics, aussitôt après leur débarquement à Québec. Je puis assurer d'avance une réception aussi cordiale qu'efficace. Quant à ceux qui ne mériteraient pas ces recommandations, ils feraient mieux de ne point songer à s'établir dans notre pays.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Malines a bien voulu reconnaître l'authenticité des pièces ci-jointes.

Agréé, monsieur, l'assurance de mon profond respect.

E. BARNARD.

Condamnation à mort de trente-sept brigands.

(Du journal de Bruxelles.)

Le mois dernier, la première cour d'assises de Potenza, capitale de la Basilicate (Naples), a prononcé, après trente-neuf jours, dans l'affaire des quarante et un brigands à laquelle le fameux Egidés Floro avait donné son nom.

L'acte d'accusation ne relevait pas moins de cent homicides, plusieurs centaines d'attaques à main armée et d'extorsion, de nombreux séquestres de personnes à qui on avait généralement coupe les oreilles, quelque fois le nez et arraché les yeux, des actes de rébellion, des viols, des incendies, des devastations, etc. Le public nombreux qui était venu assister aux débats s'est demandé plus d'une fois si les malfaiteurs dont il entendait énumérer les crimes n'étaient pas plutôt des bêtes féroces que des hommes. L'horreur excitée par cette longue énumération d'atrocités s'accrût encore quand le président, résumant les chefs d'accusation, au nombre de 199, ajouta que sur les 41 prévenus, 31 étaient coupables d'homicides: l'un d'eux n'en avait pas commis moins de 20; un autre 18.

Plusieurs de ces crimes ont été accompagnés de circonstances atroces. Un jour entre autres, les brigands ayant rencontré un berger du nom de La Lana, lui ordonnèrent de creuser une fosse. Il obéit. La besogne terminée, les malfaiteurs l'enterrèrent dans la tombe qu'ils lui avaient fait préparer. Une autre fois, ils sont informés que de riches touristes doivent passer par Anginialo, revenant des bains de Maratea. Ils les attaquent en tuent huit, en blessent sept et emmenèrent les autres, qu'ils ne rendent à la liberté qu'après en avoir reçu une rançon de 90,000 livres.

Un jour, dans les rues de Gannano, ils attaquent trois carabiniers, en tuent deux et leur arrachent les yeux.

Les deux frères Travascio sont informés de leur présence dans le voisinage; les brigands le savent; ils s'emparent des deux familles mettent en fuite les personnes qui les composent et en tuent huit. Ils tuent de même la femme et les deux filles d'un fermier du nom de Mondefrelli, sur le simple soupçon que le chef de la famille pouvait les dénoncer.

Un jour, ils s'emparent de deux jeunes gens et exigent de leur famille une forte rançon. L'un d'eux est reconnu incapable de s'acquitter. Les brigands allument un grand feu dans lequel ils jettent le malheureux jeune homme. La victime, déjà à moitié brûlée, parvient à s'échapper des flammes. On l'y repousse et ses os carbonisés servent à faire cuire des pommes de terre que les brigands partagent avec ses compagnons.

Il est impossible d'énumérer tous les genres d'atrocités inventés par ces canibales; il suffira, pour donner une idée de leur cruauté, d'ajouter qu'ils ont été jusqu'à livrer en pâture aux chiens plus d'une de leurs victimes.

Le verdict était connu d'avance et les huit avocats qui composaient la défense se sont bornés à invoquer le bénéfice des circonstances atténuantes en faveur de leur misérables clients. Encore ces derniers se sont-ils chargés eux-mêmes de rendre inutile cette peine de leurs avocats, car ils ont fait les aveux les plus explicites avec un cynisme féroce.

Le juré a été inexorable. Il a admis les circonstances atténuantes pour deux accusés seulement; deux ont été acquittés; les 37 autres, déclarés coupables pour tous les chefs d'accusation. En conséquence, le ministère public a requis contre eux la peine de mort.

Le doyen du barreau, M. Mongo, organe de la défense, s'est alors levé et a déclaré qu'il n'avait rien à répliquer: il a reconnu qu'il n'avait plus d'autre recours qu'en la clémence du souverain.

Lorsque le président est rentré pour lire la sentence de mort, il était en proie à la plus vive émotion, et c'est à peine s'il avait la force d'articuler les quelques mots par lesquels il avait à avertir les coupables qu'il leur restait encore le recours en cassation.

Ce dernier épisode d'une des scènes les plus tragiques que les annales judiciaires aient depuis longtemps enregistrées émut profondément le nombreux public qui assistaient à l'audience. On croit que le ministre de la justice proposera au Roi d'exercer en cette circonstance son droit de grâce, afin d'épargner à la ville de Potenza l'horrible spectacle de trente sept exécutions capitales.

L'Union Catholique à New-York.

Il se produit depuis quelques mois à New-York un mouvement analogue à celui des Catholiques de Genève. Les enfants de l'Eglise veulent se connaître, se compter et partout s'unir pour la défense et le maintien des droits sacrés de cette Eglise. Partout une jeunesse d'élite offre son cœur à la grande cause du Pape; et plus l'erreur étend les racines souterraines de ses sociétés secrètes, plus aussi les soldats de la vérité et les enfants de la lumière se montrent ouvertement, serrent leurs rangs autour du drapeau et s'organisent fortement.

Toutes ces associations catholiques sont sorties du mot de Pie IX, répondant l'an dernier aux délégations diverses de l'Europe Catholique: "Soyez unis entre vous, et organisez-vous dans l'Union selon que le désire l'Eglise." De là les cercles de Genève, ceux de la "Ligue St. Sébastien," de la "Société de Pie IX," une foule d'autres organisations, dont la moindre, nous sommes heureux de le dire, n'est certes pas "l'Union Catholique de New-York"

Ce corps qui est tout entier entre les mains de Mgr. l'Archevêque fonctionne sous son regard. Le but qu'on s'y propose est plus louable, il est sublime.

Quel héroïsme ne faut-il pas, surtout dans un jeune homme, que tout semble pousser dans un sens opposé, pour épouser une cause aussi gravement comprise que semble aujourd'hui celle de l'Eglise ! Quelle tâche que celle de réagir contre le torrent des masses tout entières au service du mal ; de jeter la lumière dans la nuit de toutes les erreurs ; de faire connaître l'Eglise et aimer son Pape infallible ; de recommencer l'éducation vraiment chrétienne des peuples ; de redonner au Pape son autorité sur le monde et de lui rendre la liberté en lui rendant ses Etats. L'Union Catholique ne vise à rien moins. Elle répètera sa devise n'importe devant qui, grands et petits, peuples et rois : "La Société Chrétienne exige que Rome soit rendue au Pape."

Tous les moyens légitimes seront mis en œuvre pour en venir là. Il est nécessaire que toutes les branches de l'arbre chrétien soient constamment unies au tronc dont elles reçoivent la sève ; que les Evêques du monde entier puissent en toute liberté communiquer avec leur chef et leur Pasteur Suprême, celui qui a la parole de vie, et que Jésus-Christ a chargé de confirmer ses frères dans la Foi. Or, pour cela, les circonstances des temps présents exigent que le Pape ne soit ni le sujet, ni surtout le prisonnier d'aucun prince temporel ; qu'il soit libre et maître chez lui, et que l'on rende aux enfants de l'Eglise les Etats qu'on leur a volés. C'est là un bien consacré à Dieu, et que nulle puissance au monde ne peut violer sans sacrilège.

C'est ce qui faisait dire l'autre jour à M. Delvin, de New-York, appelé à parler dans l'assemblée tenue le 10 courant à l'église de la rue Barclay. "Contrairement au droit Commun des nations, le Saint-Père a été dépouillé par la violence des armes et au mépris de l'opinion, d'un bien et d'un pouvoir qui remontaient à Pepin et se perdaient même dans la plus haute antiquité. Si, au moment où nous parlons, le Prince de Galles succombait, et si la maladie qui l'afflige emportait aussi sa mère, l'héritage de la couronne tomberait aux mains d'un petit enfant au berceau, qui deviendrait non-seulement l'héritier d'un trône, mais encore le Chef Suprême de l'Eglise d'Angleterre : or, n'est-il pas vrai que cet enfant serait maintenu dans tous ses droits par l'opinion du monde civilisé tout entier ? Si donc une monarchie comme celle de l'Angleterre qui, comparée à celle du Pontife Romain est certainement très récente, doit être ainsi soutenue, à combien plus forte raison convient-il de défendre celle du Saint-Siège qui remonte à quinze siècles dans les âges.

"Sans doute, notre association ne se propose pas de rétablir à main armée le Pape dans ses Etats ; mais son but est de former une opinion publique éclairée, laquelle finira par devenir si puissante qu'elle forcera l'usurpateur Savoyard de reculer vers ses montagnes. Le patrimoine ravi au Pape ne lui appartient pas en propre, non plus qu'aux cardinaux, aux évêques, ou aux prêtres, c'est le bien commun et l'héritage des catholiques du monde entier dont le devoir est de faire rendre ces biens sacrés à leur destination première. Les Mahométans ont un chef dans le Sultan, les Grecs dans le Czar des Russies. L'Eglise d'Angleterre dans la Reine Victoria, et les Chinois dans Confucius, pourquoi donc "deux cents millions de Catholiques" se-

raient-ils ainsi séparés de leur chef et de leur guide vénérable au gré du premier usurpateur venu ?

"Ce que les Mahométans, les payens et les hérétiques regardent comme un droit inviolable et ce qu'ils font respecter comme tel, nous Catholiques sommes aussi déterminés à l'obtenir pour le Chef Suprême de la Société Chrétienne, non par la force des armes et les horreurs du sang, mais par une sage législation et l'action de notre influence."

Le Grand Pape et le Grand Roi.

PROPHETIES.

Tel est le titre d'un livre qui vient de paraître en France à Toulouse, et qui fait sensation. Ce livre contient toutes les prophéties, traditions et légendes qui paraissent se rapporter à l'époque actuelle. Comme nous l'avons déjà dit plusieurs des choses prédites étant déjà arrivées, on peut sans superstition attacher une certaine importance à celles qui doivent arriver. D'ailleurs il est évident que le monde marche vers une grande transformation qui ne s'accomplira que par des événements extraordinaires.

Plusieurs des prophéties publiées dans le livre en question avaient énoncé les événements qui viennent d'avoir lieu, les malheurs de la France et de la papauté, la chute des trônes et le triomphe de la révolution.

Mais voyons ce qui va arriver et retenons bien ce qui est annoncé, afin qu'on sache à quoi s'en tenir sur ces prophéties :

10. Une guerre civile effrayante entre bonapartistes, légitimistes et républicains ; cette guerre civile devra arriver en 1872.

20. Paris détruit, après des luttes où le sang coulera à flots.

30. Le Comte de Chambord sera proclamé Roi.

40. Guerre civile en Angleterre, en Italie et dans d'autres pays de l'Europe.

50. La guerre civile en Europe apaisée par le Comte de Chambord régnant sous le nom de Henri V.

60. Le Pape rétabli par Henri V.

70. L'Alsace et la Lorraine rendues à la France.

80. Les Français sous la conduite du comte de Chambord parcourront l'Europe en vainqueurs, et même une partie de l'Asie.

90. L'Irlande et la Pologne délivrées, l'Angleterre et l'Allemagne converties, l'Islamisme détruit.

100. Grand bataille appelée "la bataille du bouleau," où Henri V anéantira les armées de la Russie et de la Prusse.

Il est difficile de comprendre si quelques-uns des derniers événements doivent avoir lieu à la fin ou au commencement du règne de Henri V, et nous avons déjà exprimé l'opinion que c'était à la fin, mais maintenant on dirait que ce doit être peu de temps après son avènement ; or c'est en 1872 qu'il monte sur le trône après avoir écrasé la révolution en France et en Italie.

110. Chose étonnante ! les traditions orientales et un grand nombre de prédictions bien connues en Pologne, en Irlande et en Italie s'accordent avec les prophéties de France pour annoncer l'avènement du grand roi qui doit changer la face du monde, et aider le grand pontife qui régnera alors à étendre le domaine de la religion.

Faits Divers.

—Un célèbre procès va bientôt s'intenter sous les circonstances suivantes :

dément des bouteilles de toute dimension au moyen d'un instrument extrêmement simple et peu dispendieux, de

suite il a pris une patente au Canada et s'est assuré d'une autre patente aux Etats-Unis.

Frappé de l'immense avantage de cette nouvelle machine et des énormes profits assurés par son exploitation, quel qu'un, nous assure-t-on, a pris sur lui de l'imiter et de livrer au commerce des machines identiques.

Si les Tribunaux décident en faveur de M. Gregory, comme il n'y a aucun doute, ses dommages devront être considérables, car son invention est tellement perfectionnée qu'après l'avoir vu fonctionner, on ne peut comprendre qu'elle n'ait pas été plus tôt découverte.

Ses principales qualités sont 1o De s'adapter au moyen de l'apposition de simples tubes, à n'importe quel vase; 2o

De ne pas mouiller l'extérieur de la bouteille; 3o De se nettoyer avec la plus grande facilité; 4o De ne rien perdre du liquide transvasé; 5o D'être employée avec facilité même par un enfant; 6o De s'adapter comme chantepleure aux tonneaux de tout genre, offrant double sécurité pour la sortie des liquides; 7o D'être peu dispendieuse; 8o De servir à tous les genres de liquides épais ou clair; 9o D'être extrêmement portative; 10o De filtrer le liquide en même temps qu'elle le transvase.

Après avoir vu fonctionner cet appareil, nous devons féliciter M. Gregory sur cette nouvelle invention qui lui a coûté tant de travail, des sommes considérables et des milliers d'expériences. Il en est à sa 5ème machine de ce genre, mais toutes les autres étaient trop compliquées. Cette dernière est simple, parce qu'elle est vraie. Les brasseurs, les pharmaciens, les épiciers les fabricants de liqueurs et une foule d'autres personnes ne pourront se dispenser d'acheter cet instrument qui leur épargnera du temps et de l'argent. Aussi M. Gregory n'a qu'à montrer son appareil pour recevoir à l'instant des ordres qu'il s'empresse de remplir.

M. Gregory mérite certainement de l'encouragement, et pour notre part nous lui souhaitons succès tout en recommandant son appareil comme le meilleur que nous ayons encore vu.

EST ACTUELLEMENT EN VENTE

"LA COMEDIE INFERNALE"

AU

No. 9, Rue Ste. Thérèse,

Les libraires des villes et des campagnes pourront s'en procurer en s'adressant à ce bureau.

PRIX DE CHAQUE EXEMPLAIRE :

En gros 40 cts. ou \$4.80cts. la doz.
En détail 50 cts.

Les frais de post seront à la charge de l'acheteur.

EST ACTUELLEMENT EN VENTE

LE PREMIER CHANT DE

"LA CARABINADE"

(Poème héroï-comique.)

PAR UN CHERUBIN.

NOUVEL

ATELIER TYPOGRAPHIQUE!

AU

NO. 9, RUE STE. THERESE.

—:o:—

Nous avertissons nos lecteurs ainsi que le public en général que nous avons établi un Atelier de Typographie à l'adresse ci-haut mentionnée, où nous pourrons exécuter toute espèce d'ouvrages aux prix les plus réduits et sous le plus court délai.

LE FONDS DE NOTRE ATELIER ETANT FOURNI

QUE DE

CARACTERES NEUFS

Nous assurons les patrons que l'ouvrage qui nous sera confié, possédera tout le fini que l'on peut désirer dans ce genre d'industrie.

LES IMPRESSIONS DONT ON SE CHARGE

CONSISTENT EN

PLACARDS,

FACTUMS,

LIVRES,

CIRCULAIRES,

Cartes Funéraires,

CARTES DE VISITES,

&c., &c.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE
District de Montréal,

Dans l'affaire de François X. Moisan, marchand tant individuellement que comme ayant été membre de la ci-devant raison sociale de "Préfontaine & Moisan," failli.

Le dix-septième jour de février prochain, 1872, le soussigné demandera à la dite Cour, la ratification de l'acte de composition et de charge qui lui a été consenti par ses créanciers et maintenant déposé au Greffe de la dite Cour.

Montréal, 13 Décembre 1871.

FRANCOIS X. MOISAN
Par F. L. SARRASIN,
Son procureur ad litem

LE CHEMIN DE FER

LE GRAND TRONC DU CANADA

1871 - ARRANGEMENTS D'HIVER - 1872

NOUVEAUX CHARS

POUR

TOUS LES TRAINS EXPRESS

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT À L'OUEST.

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à..... 8.00 A. M.
Expres de nuit do do 8.08 P. M.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les situations intermédiaires 7.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Central 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central 3.30 P. M.
Train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en jonction avec le Chemin de Fer des Cantons du Sud-Mst et avec les Steamers du Lac Champlain 3.00 P. M.
Train de la Malle pour Island Pond et les stations intermédiaires 2.00 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoires Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctua ité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures données.

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland pour Halifax, N. E, tous les samedis après-midi, à 4.00 heures. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundi et Jeudi à 6.00 heures pm., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations sur l'heure du départ et de l'arrivé de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au bureau No. 39 Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES

Directeur-Gérant

Montréal, 8 nov. 1871.-52

C. — C. — C.

CELEBRE

Cordial Carminatif

Pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Convulsions, perte de sommeil, et toutes maladies nerveuses auxquelles les enfants sont sujets.

PRIX : 25 CENTS LA BOUTEILLE.

A vendre chez tous les Pharmaciens.

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicairerie, Montréal.

HUILE

DE

FOIE DE MORUE

A

L'HYPHOSPHATE DE CHAUX



Prix 50c et

\$1 la bouteille.

Dans cette préparation, il n'y entre que la meilleure huile de foie de morue.

Son gout est doux et elle a la consistance de la crème.

Elle n'a ni l'odeur, ni le gout de l'huile.

L'estomac le plus délicat peut la garder.

Préparé seulement p

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicairerie, Montréal.

A vendre chez tous les Pharmaciens.

Alcoolature d'Arnica

des RR. PP. Trappistes du Monastère de Notre-Dame des Neiges, est employée à l'usage externe et interne, avec une immense supériorité sur toutes les préparations de ce genre.

Prix : 80 cts. le flocon.

Agents pour le Canada :

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicairerie, Montréal.

LES CELEBRES

PASTILLES A VERS

DE

DEVINS

Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents, sont à vendre chez tous les Pharmaciens et principaux marchands de la campagne.

Prix : 25 cents la boîte.

DEVINS & BOLTON,

Pharmacien en Gros,

SALLE D'APOTHICAIRERIE

MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES.

H. BELIVEAU

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES

ET FABRICANT DE

FERBLANTERIES

Enseigne de l'Egouine et du Cadenas

193 ET 195, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL

Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.

Aussi : Poêles doubles à 1 ou 2 fourneaux, Poêles de Cuisine à Charbon et à Bois, de Fantaisie et autres.

C. A. PARENT,

NOTAIRE,

No. 43, RUE SAINT-VINCENT,

RESIDENCE :

376, RUE ST-JOSEPH.

Montréal, 28 Septembre 1871.

"Le Franc-Parleur"

Publié tous les Jedis, à Montréal, Canada,

A SES

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

No. 9 RUE STE. THERÈSE,

ANCIEN ETABLISSEMENT DU "PAYS."

ABONNEMENT :

Canada, \$2.00 par année, payable semi-annuellement.

États-Unis, \$2.50 par année, payable d'avance.

Par numéro, 5 Centins.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

Envoi par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES :

8 centins la ligne, 1ère insertion,

2 " " 2ème "

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné.

Le manque d'attention à ce détail entraînerait une dépense de deux centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Toutes lettres non-affranchies seront invariablement refusées.

Les journaux qui seront échangées ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du journal, devront être adressés au FRANC-PARLEUR, No. 9, rue Ste. Thérèse, Montréal.

Le FRANC-PARLEUR formera à la fin de l'année un volume de 624 pages, grand in-quarto.

Toute personne qui nous fournira 5 abonnements, aura droit à la réception gratis du FRANC-PARLEUR, pendant un an.

A l'atelier du FRANC-PARLEUR, on se charge de toutes espèces d'ouvrages d'Imprimerie dans les derniers goûts, (cet atelier étant monté avec un matériel tout neuf à des prix défiant toute compétition.